

Comité de concertation

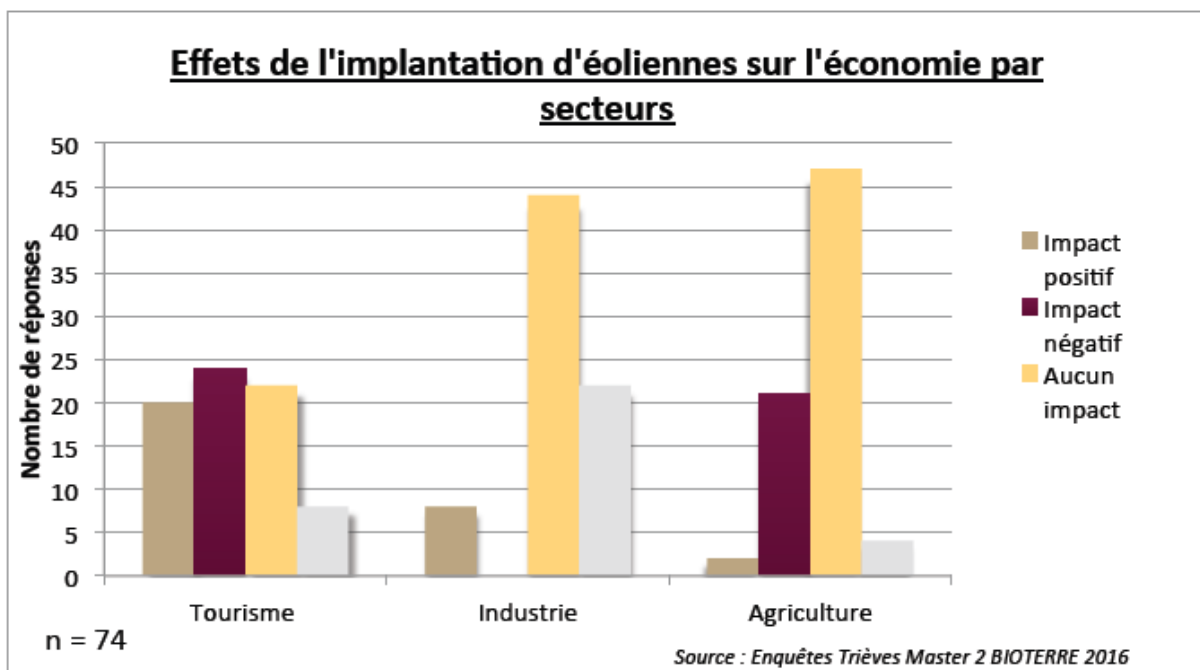
Compte-Rendu

7/12/2015

1. Quelques extraits du travail en cours des étudiants de la Sorbonne

Au début de l'enquête, 63% du panel a une image positive d'un projet éolien en général. Les enquêtés considèrent qu'en raison du réchauffement climatique, il est nécessaire d'adopter une énergie propre pour protéger l'environnement.

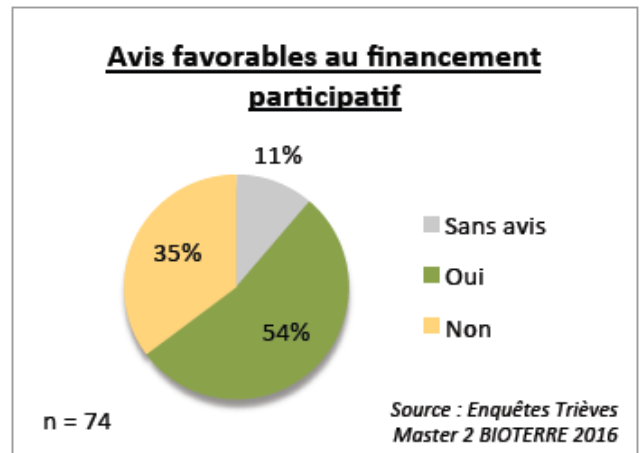
A l'issue de cette enquête, les acteurs confirment leur position initiales : 92% des personnes interrogées se considèrent comme « très favorable » ou « plutôt favorable » à l'éolien général. En revanche, quand il s'agit de l'éolien dans le Trièves, 69 % expriment un avis « très favorable » ou « plutôt favorable ».



La majorité des personnes interrogées considèrent que l'implantation d'éoliennes n'aura pas d'effet sur l'agriculture et l'industrie dans le Trièves. Néanmoins certains soulignent les risques de perte de terres agricoles et d'effets néfastes sur le bétail. Concernant le secteur du tourisme, les avis ne sont pas aussi tranchés. En effet, la majorité du panel estime que l'éolien aura un impact sur le tourisme tout en étant partagée sur son effet positif ou négatif. 30% des enquêtés considèrent que l'éolien dégage une « **image cohérente avec le tourisme vert et la communication environnementale du Trièves** ». En parallèle, 37% des personnes pensent que l'éolien aurait un effet néfaste sur le paysage du Trièves, atout principal pour le tourisme. Un maire d'une commune déclare que « **la montagne perdrait un peu tout son sens** » si un parc éolien était implanté dans le Trièves.

Concernant le financement des installations éoliennes, la grande majorité des sondés imagine que l'investissement sera réalisé par les opérateurs éoliens. Cependant ils préféreraient un financement plus local avec une plus grande participation de la Communauté de commune ainsi qu'une part d'investissement par les habitants eux-mêmes. Une démarche collective leur permettrait, selon eux, de mieux tirer profit des retombées économiques et d'être mieux intégrés au choix des implantations.

« Il faut construire un projet territorial collectif pour empêcher que le privé ne soit trop fort. » Un maire.



2. Objet et thématiques traitée lors de cette session

Les éléments repris dans ce compte-rendu restituent les prises de parole des différents membres du comité de concertation. Pour une meilleure lecture et pour respecter les échanges en séance, elles ne sont pas mises au conditionnel bien que les informations ne puissent être systématiquement vérifiées.

Quel impact d'un projet éolien ...

- **Sur la politique énergétique du Trièves**

Plutôt positif	Neutre	Plutôt négatif
Stratégie énergétique		
Il n'y a pas de concurrence entre production d'énergie et consommation, toutes les solutions sont à accumuler, et un excédent du territoire serait bénéfique.	En ouvrant à un projet, on ouvre à l'équipement de toutes les zones favorables (risque de multiplication des projets)	Travailler sur les économies d'énergie a plus de sens que de produire plus d'énergie. Prioriser les économies d'énergie notamment en matière de mobilité. Mieux mettre en adéquation production et consommation. N'y a-t-il pas une contradiction entre consommer moins et produire plus d'ENR ?
Notre territoire fait partie d'un ensemble, il doit contribuer au maximum au développement des ENR.		L'éolien ne permet pas de couvrir un besoin prioritaire, il y a d'autres sources de production d'électricité. Il faut ramener la production au plus proche des gens.
Créer de la richesse locale pour l'investir dans la transition énergétique ou autre, notamment en soutien aux économies d'énergie (aide à la rénovation par ex.).	Crédits carbone : l'exploitant aurait le droit de revendre des droits à polluer à d'autres pollueurs, l'une des conditions pourrait être de ne pas revendre les droits à polluer	C'est un problème lorsque les opérateurs sont aussi des pollueurs qui se rachètent une image, d'autant qu'ils sont aussi souvent les producteurs d'électricité carbonée.

Par rapport à l'intermittence, il y a d'autres solutions d'effacement sur les réseaux, de stockage dans les lacs, de centrale bois... Il y a d'importants progrès technologiques en la matière.	Y a-t-il d'autres exemples de valorisation de l'énergie (force ? -> rendement peu concurrentiel par rapport à la vente d'électricité qui permet l'amortissement du projet).	Produire un surplus d'électricité pose les problèmes du stockage et du transport qui engendre beaucoup de déperditions. L'intermittence de la production est aujourd'hui compensée par des centrales thermiques à énergies fossiles très polluantes.
	Il n'y a pas une énergie parfaite, certaines sont catastrophiques. Il faut vite oublier les opérateurs présents, et définir notre propre cahier des charges si éolien il y a.	La stratégie TEPOS a fait le choix de ne pas retenir les centrales hydro-électriques dans son bilan. Quelle que soit la manière de comptabiliser cette production, le territoire devient gros producteur d'électricité.
Phasage		
Le phasage est pertinent pour une maison individuelle, pas pour un territoire : produire de l'énergie verte est indispensable de toute façon.	Nous ne connaissons pas le rendement effectif d'un éventuel projet éolien sans avoir conduit les études préalables.	phasage : bénéficier de la meilleure technologie au meilleur moment, Peut-être que d'ici quelques années il y aura d'autres technologies moins impactantes sur le paysage et la santé, avec un meilleur rendement de production et de meilleures solutions de stockage.
Lien entre territoires		
Le rêve au niveau mondial : autonomie des territoires, mais sur des territoires plus vastes que le Trièves, sinon il serait pertinent d'avoir un bout de ville avec un bout de campagne, les territoires sont interconnectés. Il faut réfléchir plus grand que le Trièves, en lien avec les métropoles.		Faire de l'énergie verte pour les voisins, c'est beau mais il faudrait que les voisins réfléchissent à des économies d'énergie. Viser des échanges énergétiques avec d'autres territoires vertueux.
Autarcie : raisonnement simplifié, un habitant du Trièves est particulièrement consommateur, et l'échange est indispensable avec l'agglomération grenobloise. C'est ce périmètre qui est judicieux. Vivre en autarcie est aujourd'hui impossible, ne serait-ce que sur les Smartphones, échanges de données par des serveurs...		Le territoire est déjà gros exportateur d'énergie électrique par les grands barrages.
On se pose des questions sur l'éolien, le Danemark qui n'a pas de nucléaire, ne se pose pas ces questions et échange avec les voisins. 35% de la production est assurée avec des pics de production qui couvrent 100 % des besoins (le 21 décembre).		

Portage du projet		
Dans un projet partagé comme les ailes du Tallard, les participants gardent la main sur la décision.	« Les opérateurs qui sont venus sur le territoire ne sont pas forcément ceux qu'il faut garder, il est nécessaire d'être pro-actif. »	
Synthèse		
<p>Stratégie Energétique/phasage : L'éolien apparaît comme une solution peu adaptée aux besoins précis du Trièves, mais comme une solution pertinente dans le mix énergétique global à construire dans le futur. La réduction des consommations reste la priorité absolue, si production éolienne il y a, il faudrait qu'elle y contribue soit en fléchant les retombées économiques, soit en s'assurant que les territoires bénéficiaires de la production engagent des actions de réduction des consommations.</p> <p>La non-valorisation des « crédits carbone » est un critère à débattre dans le cas où un projet serait envisageable.</p>		
<p>Lien entre les territoires : Le Trièves ne peut pas raisonner de manière autarcique, même si cela reste un idéal à garder à l'esprit</p>		
<p>Portage du projet : Il faut s'approprier un éventuel projet localement être pro-actif et garder la main sur la décision.</p>		

- Sur l'économie du Trièves

Plutôt positif	Neutre	Plutôt négatif
Economie globale		
Les projets éoliens passés n'avaient d'intérêt que par les retombées fiscales et les locations de terrain. Dans les projets modernes les retours sur investissements sont plus intéressants, dès la phase d'étude. On peut perdre sa mise, mais si c'est favorable, les actions prennent 6 ou 7 fois leur valeur.	Les projets éoliens sont financés par l'emprunt (75 à 85 %) remboursés en 15 ans, intégrant l'entretien, le financement.	En exploitation, le nb d'emplois est très limité (+/- 1 emploi par parc)
Energie grise : une éolienne produirait 80 fois l'énergie nécessaire à sa conception.		Matériel : principalement étranger mais qq groupes français positionnés sur le marché.
L'entretien annuel est estimé à 3% de l'investissement qui retombe localement (ou pas loin)		Perte de valeur immobilière : Plusieurs études contradictoires, avec pour l'une en Angleterre (conduite sur 12 ans) qui annonce 11 % de perte de revenus, des décisions de justice entérinent cet aspect à hauteur de 10 %.
Tourisme		
Certains aspects positifs soulevés par des personnes auditées : contribue à l'image locale, peut être un élément attractif Cohérent avec la politique écotouristique du Trièves, avec le programme Tepos	Sondage auprès des hébergeurs autour des éoliennes de Pellafol conduit par un membre du comité : 3 réponses qui montrent qu'il y a peu d'impact.	quand ce sera plus habituel, les personnes ne viendront pas et les rares visiteurs ne feront que passer et ne compenseront pas les pertes des hébergeurs.

Profiter du projet pour développer un projet touristique en parallèle. (Maison du vent, circuits VTT...). Peut-être le support d'activités artistiques...		Impact négatif sur le tourisme, les visiteurs viennent chercher le silence, des nuits noires... etc. Pourquoi dévaloriser le potentiel touristique avec des objets industriels de 150 à 180 m de hauteur qui émettent du bruit et des flashes toutes les 5 secondes ?
Portage du projet		
La loi de transition facilite et incite la participation des citoyens et collectivités aux projets. Plus de la moitié des projets allemands sont développés sur ce modèle.	Un projet n'a de sens que s'il apporte une richesse aux Trièvois et non à un opérateur privé.	Le fait de vouloir un projet participatif ne garantit pas qu'il y ait des investisseurs !
Pour les ailes de Tallard, les 10 éoliennes permettraient de dégager 300 000 € de retombées fiscales pour la Communauté de communes.	Si on se contente des taxes, on passe à côté du projet	
Démantèlement		
	Le démantèlement d'un projet est prévu à l'origine (dépôt de garanti imposé à hauteur de 50 000 €), et il ne comprend pas le retrait du socle. La revente de l'acier des éoliennes participe à l'équilibre de l'opération. La loi oblige à rendre le terrain comme il était : gratter un mètre de béton, re-labourer le terrain... Si l'opérateur coule : compte bloqué : en cas de défaillance de l'exploitant, la maison mère est responsable.	Inquiétudes quant à l'anticipation sur le démantèlement : 50 000 € sont-ils réellement suffisants ? Et si l'opérateur coule ?
Une éolienne se démonte en quelques jours	Superphénix fermé en 1998, en cours de démantèlement, on commence à s'attaquer au cœur du réacteur, prévu jusqu'à 2037.	
Synthèse		
Economie : L'éolien apporte très peu de retombées économiques ou d'emploi sur le territoire en phase d'exploitation. En terme d'énergie grise la solution est très pertinente. La participation à l'investissement est l'intérêt économique le plus intéressant. Les projets impliquent des pertes de valeurs immobilières		
Tourisme : Les membres du comité de concertation sont dubitatifs sur les retours de questionnaires qui indiquent que les éoliennes peuvent être un attrait, surtout s'il est développé un produit en lien avec le projet, financé par le projet. Par contre les éoliennes impliquent une dégradation qualitative du paysage sonore et visuel que viennent chercher les visiteurs du Trièves		
Portage du projet : L'éventuel projet n'a du sens que s'il est participatif.		
Démantèlement : Le démantèlement semble bien anticipé sur les projets éoliens à l'exception du socle en béton.		

- **Des questions restent en suspens :**

- Quels sont précisément les Retombées fiscales/gains financiers opérateurs/emploi par filière énergétique ?
- Quelles sont précisément les pertes de valeur immobilières à court ou long terme ?
- Les avis sont divergents sur les coûts de démantèlement, cet aspect est-il anticipé à sa juste mesure ?